Union Nationale des Syndicats CGT-PJJ



Montreuil, le 2 juillet 2024

Α

Madame la Directrice de la PJJ 13 place Vendômes 75001 PARIS

Objet : préavis de grève pour les journées du 8 au 14 juillet 2024.

Madame la Directrice,

La politique menée par le gouvernement depuis plusieurs années a largement contribué à une dégradation du service public de la justice de enfants, de la PJJ et de ses missions, ainsi qu'à une perte de l'attractivité de notre administration. Cette dégradation pourrait s'aggraver davantage si l'extrême droite parvenait au pouvoir dans les jours à venir.

Par conséquent et en prévision des résultats du second tour des élections législatives, la CGT PJJ appelle à des mobilisations et dépose un préavis de grève pour l'ensemble de la semaine du lundi 8 au dimanche 14 juillet 2024.

Nos revendications dans le cadre de cette mobilisation sont :

- La défense du service public de la Justice des mineurs de qualité
- La création d'un code de l'Enfance
- De véritables moyens aux agents de travailler pour et avec les enfants
- Un retour à des missions garantissant la primauté de l'éducatif
- L'arrêt du tout CEF
- La garantie du statut du fonctionnaire et des droits qui y sont attachés
- La garantie du droit des usagers et mineurs isolés étrangers
- Une augmentation des salaires immédiate indexée sur l'inflation
- La défense des libertés individuelles
- La défense de la liberté d'expression
- La défense des libertés syndicales

L'UNS-CGT-PJJ appelle les agent.e.s à cesser le travail.

En conséquence, je vous prie de vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève du lundi 8 juillet 2024 ainsi que pour la nuitée en amont, jusqu'au dimanche 14 juillet 2024 ainsi que la nuit en aval pour les agent.e.s travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble des fonctionnaires titulaires et non-titulaires de la DPJJ.

Je vous prie d'agréer, madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Secrétaire Général de l'UNS CGT-PJJ VALDENAIRE Josselin

